

Magny Fêtes & Animations

L'équipe de Magny Fêtes et Animation vous remercie d'être présents pour sa 18^{ème} brocante de l'été et de lui faire confiance.

Nous vous rappelons les différentes informations nécessaires au bon fonctionnement de la journée :

IDENTITE DU PARTICIPANT

Toute personne doit obligatoirement fournir une copie de la carte d'identité recto verso et pour celle qui ne prend pas un emplacement avec voiture le numéro d'immatriculation de son véhicule, et, en plus pour les semi-professionnels et les professionnels, un extrait du registre du commerce et des sociétés.

INTERDICTION DE VENTE D'ARMES MEME LES JOUETS

Conformément au décret-loi du 18 avril 1939 et au décret n°95-589, la cessation des armes de 1^{ère}-4^{ème}-5^{ème}-7^{ème} catégorie à l'occasion de la brocante ou de vide grenier est illégale. Ces dispositions ont fait l'objet d'un rappel de la part de la préfecture des Yvelines.

Comme chaque année, il n'y aura pas de containers à votre disposition pour jeter vos encombrants, il est de votre responsabilité de laisser votre emplacement propre. A cet effet, il vous sera demandé une caution de 20 € au moment du paiement. Cette caution vous sera rendue après vérification de la propreté de votre emplacement à la fin de la brocante.

En cas de non venue à la brocante, il ne sera effectué aucun remboursement.

La police municipale ou la gendarmerie sera présente durant la journée

HORAIRES (suivant arrêté municipal de la mairie qui stipule les horaires ci-dessous). En cas de non respect de ceux-ci, la mairie ainsi que notre Association, dégageons toute responsabilité) Risque de PV.

Pour les brocanteurs les horaires seront les suivants : de 6 à 18 Heures

Stationnement et installation : de 6 heures à 8 heures et rechargement et départ de 18 heures à 19 Heures. Les routes sont ouvertes à partir de 18 heures

Les véhicules qui stationnent à l'intérieur de la brocante seront bloqués pendant ces horaires. En cas d'urgence, il faudra s'adresser à la police municipale, à la gendarmerie, ou au responsable de Magny fête et Animations.

La brocante est ouverte au public de 8 heures à 18 heures.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une bonne vente

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement de la brocante du 2 juin 2019 (Merci de signer les 2 exemplaires recto verso).

Nom :

Date :

Signature :

Brocante du 2 juin 2019

Nom et Prénom :

Adresse :

☎ :

Mail

.....

N°	emplacement
Payé :	€ par chèque € en liquide

Caution	€ payée
-par chèque	
-En liquide	

(Chèque à libeller à l'ordre de Magny Fêtes et Animations)

Lors de l'inscription, votre emplacement se fera par ordre d'arrivée par enchaînement dans le périmètre défini sauf pour les brocanteurs qui désirent le même emplacement que les années précédentes et qui nous ont répondu immédiatement, sinon leur place seront libérées.

(Ne pas oublier de faire une photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité)

Pour tous renseignements et envoi de la réservation avec les 2 chèques :

- **Christian SANCHEZ-GRANDE** du Lundi au Vendredi de 10 h à 18 heures
7 square des genêts – 78114 CRESSELY ☎ : - 06 79 67 32 88
Mail : christian.sanchezgrande@numericable.fr

- **Jocelyne NOIZAT** du lundi au Vendredi de 10 h à 17 heures
17 Sente des pruniers – 78114 CRESSELY ☎ - 06 16 37 03 13
Mail : jocelyne.noizat@free.fr

Si vous désirez vous déplacer, Merci de prendre rendez vous

Attention : Autorisation parentale pour les mineurs

TARIF	SANS VEHICULE									AVEC VEHICULE			
	2/2M	2,3/2M	3/2M	3,35/2M	4/2M	4,50/2M	5/2M	6/2M	7,50/2M	5/2M	5,5/2M	6/2M	7,50/2M
CARTE DE FIDELITE	10 €	11 €	13 €	14 €	15 €	16 €	18 €	21 €	24 €	23 €	24 €	26 €	28 €
SANS CARTE DE FIDELITE	14 €	15 €	17 €	18 €	21 €	22 €	23 €	25 €	28 €	26 €	27 €	29 €	32 €
PROFESSIONNELS										38 €	39 €	42 €	46 €

L'emplacement de la brocante se situe en face et sur le parvis de l'Hôtel de ville dans les rues Haroun Tazieff, Victor Schœlcher et Avenue de Port Royal:

Les toilettes se situent à côté de la buvette de Magny Fêtes et Animations

(Entourer la réponse qui vous intéresse – Merci)

Nota : La date de clôture pour les inscriptions est fixée au Mercredi 30 MAI 2019 (sous réserve de places encore disponibles)

Magny Fêtes & Animations

L'équipe de Magny Fêtes et Animation vous remercie d'être présents pour sa 18^{ème} brocante de l'été et de lui faire confiance.

Nous vous rappelons les différentes informations nécessaires au bon fonctionnement de la journée :

IDENTITE DU PARTICIPANT

Toute personne doit obligatoirement fournir une copie de la carte d'identité recto verso et pour celle qui ne prend pas un emplacement avec voiture le numéro d'immatriculation de son véhicule, et, en plus pour les semi-professionnels et les professionnels, un extrait du registre du commerce et des sociétés.

INTERDICTION DE VENTE D'ARMES MEME LES JOUETS

Conformément au décret-loi du 18 avril 1939 et au décret n°95-589, la cessation des armes de 1^{ère}-4^{ème}-5^{ème}-7^{ème} catégorie à l'occasion de la brocante ou de vide grenier est illégale. Ces dispositions ont fait l'objet d'un rappel de la part de la préfecture des Yvelines.

Comme chaque année, il n'y aura pas de containers à votre disposition pour jeter vos encombrants, il est de votre responsabilité de laisser votre emplacement propre. A cet effet, il vous sera demandé une caution de 20 € au moment du paiement. Cette caution vous sera rendue après vérification de la propreté de votre emplacement à la fin de la brocante.

En cas de non venue à la brocante, il ne sera effectué aucun remboursement.

La police municipale ou la gendarmerie sera présente durant la journée.

HORAIRES (suivant arrêté municipal de la mairie qui stipule les horaires ci-dessous). En cas de non respect de ceux-ci, la mairie ainsi que notre Association, dégageons toute responsabilité) Risque de PV.

Pour les brocanteurs les horaires seront les suivants : de 6 à 18 Heures

Stationnement et installation : de 6 heures à 8 heures et rechargement et départ de 18 heures à 19 Heures. Les routes sont ouvertes à partir de 18 heures

Les véhicules qui stationnent à l'intérieur de la brocante seront bloqués pendant ces horaires. En cas d'urgence, il faudra s'adresser à la police municipale, à la gendarmerie, ou au responsable de Magny fête et Animations.

La brocante est ouverte au public de 8 heures à 18 heures.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une bonne vente

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement de la brocante du 2 juin 2019 (Merci de signer les 2 exemplaires recto verso).

Nom :

Date :

Signature :



Notre Dix-huitième



Organisée par l'équipe

Magny Fêtes & Animations

A MAGNY LES HAMEAUX

Lieu : QUARTIER HOTEL DE VILLE

à 5 km de Saint Rémy lès Chevreuse

À 15 km de Versailles

Dimanche 2 juin 2019

Parvis, Route Port Royal, Rues Haroun Tazieff et Victor Schœlcher

De 8 Heures à 18 Heures

Renseignements et Réservations :

06 79 67 32 88 – 06 16 37 03 13

Christian.sanchezgrande@numericable.fr
et.jocelyne.noizat@free.fr

La restauration et la buvette à des prix raisonnables
seront assurées sur place

Par l'Équipe de Magny Fêtes et Animations

Toilettes sur place

Toilettes sur place